

Statement

Discours

Department of  
External  
Affairs



Ministère des  
Affaires  
extérieures

88/30

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

NOTES POUR UNE ALLOCUTION  
DU TRÈS HONORABLE JOE CLARK,  
SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,  
DEVANT LES MEMBRES DE LA  
FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS  
51<sup>e</sup> CONFÉRENCE ANNUELLE

HALIFAX, NOUVELLE-ÉCOSSE

Le 6 juin 1988

Secretary of State  
for  
External Affairs

Secrétaire d'État  
aux  
Affaires extérieures

Canada

Je suis ici parce que votre Fédération et le gouvernement participent à des programmes de développement international très intéressants. Les nouveaux programmes dans ce domaine offrent d'excellents débouchés au Canada, certains ne pouvant être exploités qu'en vertu du leadership novateur des municipalités.

J'ai lu certains articles faisant état d'une solution miracle et selon lesquels je serais ici pour distribuer 15 milliards de dollars. J'ai déjà pris la parole dans le cadre de manifestations-bénéfices, mais aucune n'avait une telle envergure, pas même à Toronto. Si certains d'entre vous entretenaient quelque espoir en ce sens, autant vous dire tout de suite que je n'ai pas versé 15 milliards de dollars comme prix d'entrée pour assister à ce déjeuner.

Dans le cadre de la Politique fédérale sur l'eau, nous avons commencé à discuter de l'aide à l'infrastructure que nous pourrions offrir, notamment en ce qui touche les politiques de fixation des prix, les exigences touchant les déchets industriels et l'aide financière disponible en vertu des programmes de développement régional existants.

Nous croyons qu'il serait utile de revoir la précision et l'équité de certaines prévisions de coûts figurant dans l'étude effectuée en 1985, ainsi que l'utilité des techniques que nous avons dû appliquer pour reprendre le contrôle de la situation financière du Canada, de même que la portée des frais d'utilisation, de la privatisation et d'autres réformes.

Chaque année, le gouvernement fédéral verse des dizaines de millions de dollars aux provinces pour aider ces dernières, et donc les municipalités, à fournir des services essentiels. Nous procédons soit directement, par l'entremise de projets spéciaux, soit indirectement en vertu de vastes programmes de paiements de transfert et d'exemptions d'impôt fédéral.

Nous sommes disposés à poursuivre avec vous des discussions sérieuses et novatrices afin de vous aider à répondre à vos besoins les plus urgents, sans toutefois déroger à une politique économique nationale qui a permis au Canada de figurer parmi les pays occidentaux les plus dynamiques. Ces discussions sérieuses devraient faire appel à des fonctionnaires, mais aussi à des ministres, et se dérouler dans un cadre propice aux échanges directs, afin de déterminer vos besoins réels, la meilleure façon dont nous pourrions vous aider et comment tout cela correspond aux priorités nationales légitimes.

Je crois en effet qu'un pays comme le nôtre, qui a tout à gagner des bonnes décisions, devrait favoriser la consultation accrue des sommités dans divers domaines, exercice que les deux parties doivent envisager de façon réaliste. Nous procédons ainsi en prévision de sommets économiques internationaux, où le Canada joue un rôle de plus en plus concret. Nous profitons d'une solide collaboration dans le cadre de l'élaboration de certains des programmes internationaux dont je discuterai, et nous serons heureux de prendre connaissance de vos suggestions réalistes sur la manière de donner suite à vos problèmes les plus urgents.

Ceux d'entre vous qui se souviennent des années 60 se rappelleront que Bob Dylan a parlé en prophète lorsqu'il disait que les temps changeaient. Une telle déclaration pouvait surprendre à cette époque, mais de nos jours, le progrès est monnaie courante. Examinons d'abord quatre aspects d'envergure internationale.

Le premier touche la répartition de la population et du pouvoir propre à un monde transformé par la technologie.

De nos jours, 50 % de la population du globe habite en Asie. Dans vingt ans, la proportion atteindra 70 %. En d'autres mots, lorsque les Canadiens qui fréquentent aujourd'hui la maternelle entreront à l'université, l'Asie regroupera les deux tiers de l'humanité. Et ces gens ne feront pas que cultiver le riz. Ce seront des physiciens nucléaires, des entrepreneurs compétents, des technocrates hautement spécialisés, de grands penseurs, des artistes réputés et des inventeurs.

Le second aspect concerne la redistribution du pouvoir à l'échelle mondiale, qui englobe le recul relatif des grandes puissances et l'importance relative accrue des autres pays. À cela s'ajoutent des bouleversements politiques. On a certes fait grand cas de ceux qui sont intervenus en Union soviétique, mais il en survient ailleurs. Par exemple, il y a maintenant dix ans que la Chine gère le secteur agricole en fonction des marchés. De son côté, la Hongrie pratique le socialisme commercial, reconnaissant l'objet du profit. Mentionnons aussi l'intervention décroissante de l'Union soviétique dans les pays du Tiers-Monde, vu l'inefficacité des doctrines marxistes-léninistes au Mozambique, en Angola et en Éthiopie.

Un autre changement touche la technologie. Les premiers systèmes desservaient un environnement connu : des produits et des marchés stables, des communications omniprésentes et des préférences établies. Tout cela change à mesure que les barrières traditionnelles sont éliminées, et la technologie favorise l'innovation. Et où les

nouvelles technologies de masse se développent-elles le plus rapidement? En Corée du Sud, au Japon, à Taïwan et dans les pays de l'ASEAN. Et quels pays présentent les plus graves problèmes d'adaptation? Ceux qui sont développés et qui doivent à la fois maîtriser de nouvelles technologies et aider de vieilles industries à s'adapter.

Deux bouleversements économiques constituent un défi pour le Canada. En Europe, la Commission a fixé à 1992 la création d'une communauté économique interne. Le commerce entre les douze pays membres et les 320 millions d'habitants de cet énorme marché ne sera assujéti à aucun droit tarifaire ou obstacle. Quel impact cela aura-t-il sur notre pays et sur les liens que nous entretenons avec ces pays d'outre-Atlantique?

Un autre changement, plus lent mais non moins important, se déroule en Asie, qui regroupe désormais la majeure partie de la population du globe et où l'intervention du Canada a été sporadique et de faible envergure.

Les vastes marchés de Chine sont de plus en plus accessibles et constituent d'énormes débouchés pour les entreprises canadiennes. La puissance économique du Japon se fait sentir au chapitre des investissements étrangers directs, qui ont atteint 33 milliards de dollars l'an dernier. Les investissements du Japon en Asie stimulent l'économie de nombreux pays sur ce continent, tout en augmentant leur dépendance à l'égard du commerce, favorisant ainsi leur ouverture sur l'extérieur. Qu'en est-il pour le Canada, qui partage un océan avec l'Asie?

Nous devons admettre que le Canada a évolué, tout comme le reste du monde, et que nous pouvons tirer un avantage presque unique de ces récents progrès. À mesure que l'influence des superpuissances diminue, les pays intermédiaires gagnent en importance. À mesure que les idéologies régressent, les approches concrètes sont plus recherchées. À mesure que les pays réduisent leurs arsenaux, les pacificateurs sont plus présents et les pays qui acquièrent une réputation de modérés sont davantage en mesure de répandre cette même attitude. Notre tradition de pays libre et notre réputation grandissante en tant que société active et multiculturelle engendrent des modèles de plus en plus répandus. Les Canadiens ne manquent pas de débouchés.

Désormais, le défi consiste non pas à résister au changement, mais bien à le gérer et à en faire un atout. Et vous avez un rôle de premier plan à jouer à ce chapitre.

Quelques-unes de ces questions d'actualité placent les administrations municipales aux premières loges, surtout

lorsque le commerce et l'économie sont en pleine expansion. Le développement remarquable des communications et du commerce ont grandement élargi la marge de manoeuvre des nouvelles entreprises quant au choix d'un emplacement. Ces dernières s'efforcent donc de trouver des sites offrant un cadre de vie attrayant, des services de qualité supérieure, une main-d'oeuvre spécialisée, une solide formation et des entreprises comparables dans les environs.

Ce sont là les principales caractéristiques de l'avantage comparatif dont dispose le Canada en cette période de révolution technologique, et la plupart d'entre elles sont directement liées à la gestion compétente et novatrice exercée par les municipalités. La politique fédérale en matière de commerce peut offrir de nouveaux débouchés pour les Canadiens, mais le choix d'un emplacement ou la décision pour une entreprise d'agrandir ses installations reposera souvent sur des critères relevant directement de votre compétence. De plus, comme vous le savez, notre capacité de financer de nouveaux services que nous souhaitons obtenir dépend directement de notre croissance économique.

En 1900, près du dixième de la population mondiale était concentrée dans les villes. En l'an 2000, cette proportion atteindra 50 %. En outre, plus de 600 municipalités regrouperont plus d'un million d'habitants et nombre d'entre elles seront plus peuplées que le Canada ne l'est aujourd'hui. Y a-t-il des volontaires pour diriger une ville de 30 millions d'habitants dans la salle? Sera-ce seulement possible?

Cette tendance est particulièrement remarquable dans les pays du Tiers-Monde, qui regrouperont 500 de ces 600 municipalités de plus d'un million d'habitants. Chaque année, la population de Mexico augmente du double de celle de Halifax-Dartmouth. Cette explosion démographique est imputable au taux de natalité élevé des villes et au fait que des millions d'habitants des régions rurales pensent que les villes offrent plus qu'ils n'ont eux-mêmes.

Or, cette croissance est beaucoup trop rapide pour qu'elle puisse être gérée.

Des dizaines, voire des centaines, de millions de gens habitent des villes du Tiers-Monde qui ne sont pas prêtes à les accueillir. Ils s'entassent dans des huttes insalubres et délabrées faites de carton et de tôle, sans eau courante, sans égouts, sans électricité, sans rues et sans services de police et d'incendie. Ils habitent des marécages souvent inondés ou à flanc de colline sujettes à des glissements de terrain. Dans leur cas, Hobbes avait raison. Leur vie est pénible, difficile et brève.

C'est pour eux une tragédie et pour nous un défi.

Lorsque le Canada a mis sur pied ses programmes d'aide voici près de quarante ans, les besoins manifestes touchaient l'infrastructure. Nous avons dépêché des ingénieurs pour construire des barrages et des chemins de fer. Comme il fallait développer l'agriculture, nous avons fourni des agronomes. L'éducation faisant défaut, nous avons envoyé des enseignants.

Ces besoins demeurent, mais il importe maintenant d'accroître la compétence des administrations municipales. Le Canada comprend certaines des villes les mieux gérées au monde. Nous disposons de l'expérience dont d'autres pays ont tant besoin. Le bureau international de la Fédération canadienne des municipalités aide les municipalités du pays à mettre vos compétences au service des villes du Tiers-Monde.

L'une des approches utilisées est le jumelage des villes, mécanisme des plus propices aux activités conjointes. Par exemple, les efforts de modernisation déployés par la Chine sont concentrés dans les villes et les terres libres côtières. Avec l'aide du Conseil commercial Canada-Chine, votre association réalise un projet novateur de l'ACDI visant à améliorer la gestion des municipalités et à favoriser l'investissement étranger.

Il y a aussi le Projet d'échange de professionnels entre municipalités, dans le cadre duquel ma collègue, M<sup>me</sup> Monique Landry, a annoncé le versement d'une subvention au cours de votre réunion annuelle de l'an dernier, tenue dans la municipalité régionale d'Ottawa-Carleton.

Aujourd'hui, je suis heureux d'annoncer en son nom l'adoption d'un nouveau programme de rapprochement entre les municipalités du Canada et d'Afrique dont la gestion sera confiée à votre Fédération.

Le continent africain est la région du globe la plus durement touchée par la pauvreté et par la détérioration de l'environnement. L'ACDI a mis sur pied un programme spécial baptisé Afrique 2000 doté d'un budget de 150 millions de dollars, dont 10 millions seront consacrés à la coopération à l'échelon municipal.

Ce programme d'un an, auquel l'ACDI affectera 1,8 millions de dollars, s'adresse à toutes les municipalités canadiennes, grandes et petites. Il vise à favoriser la coopération en matière de formation des fonctionnaires, d'évaluation de l'environnement, de petits projets d'immobilisations axés sur l'amélioration de l'administration municipale et de projets d'aide communautaire. Il s'agit d'un exemple d'initiative

bilatérale permettant à la population de répondre à ses propres besoins. Si cette première initiative porte ses fruits, une somme additionnelle de 8,2 millions de dollars pourrait être affectée à d'autres programmes.

Il y a aussi les missions commerciales et d'investissement d'envergure locale, l'une des initiatives les plus anciennes. Voici trente ans que ce mécanisme bilatéral est en place. Le commerce joue un rôle aussi important que l'aide lorsqu'il s'agit de développement. Mais les pays étrangers ne peuvent se développer et prospérer, ni surtout acheter des produits canadiens, s'ils ne réussissent pas à exporter leurs propres biens. Nos municipalités leurs indiquent maintenant la voie à suivre pour y parvenir.